

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 9 mars 1999, à 19 h 30, au 480 boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Suzanne Ferland-Campbell et Johanne Ste-Marie, représentantes du Comité de parents.

**ABSENCE MOTIVÉE :** madame Mireille Charbonneau.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Clément Page, secrétaire général et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-187-03-99**

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal... (néant).
4. Affaires relatives au procès-verbal... (néant).
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
  - 6.1 Agrandissement de l'école du Grand-Coteau / demande du Conseil d'établissement
  - 6.2 Demande d'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier / École alternative de Chambly

- 6.3 Location de locaux pour la formation professionnelle
- 6.4 Transformation de la bibliothèque de l'école Ludger-Duvernay / projet communautaire :
  - 6.4.1 protocole de financement / adoption
  - 6.4.2 protocole de fonctionnement / adoption
- 6.5 Plan de répartition des immeubles de Contrecoeur / projet communautaire
- 6.6 CLD de la Vallée-du-Richelieu / délégation à l'Assemblée générale
- 6.7 Ordre du mérite de la FCSQ / soumission de candidatures
- 6.8 Délégation de commissaires à l'assemblée générale de la FCSQ
- 6.9 Délégation de commissaires au congrès de la FCPPQ
- 6.10 Colloque sur les communications / délégation.

7. Information :

- 7.1 Subvention aux services de garde / état du dossier
- 7.2 Organisation scolaire 1999-2000.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...**

Néant.

### **4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL...**

Néant.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Le président du Conseil d'établissement de l'école du Grand-Coteau présente aux membres du Conseil des commissaires la position de son école qui demande un agrandissement en vue d'accueillir les élèves de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire de Sainte-Julie. Il dépose une documentation à cet effet et annonce qu'un appui des conseils d'établissement des écoles primaires de Sainte-Julie suivra. Madame Ginette Jacques, directrice générale, mentionne que ce projet est examiné en tenant compte des contraintes ministérielles relatives aux investissements scolaires.

Un parent de l'école secondaire Polybel, monsieur Jacques Lauzon, vient sensibiliser le Conseil au projet de concentration théâtre à cette école. Il fait voir les problèmes rencontrés dans le développement de cette option. Un autre parent, madame Jacqueline Gagné, fait état du cas de son enfant qui n'a pas accès à l'option théâtre selon la grille-matière en vigueur dans cette école. Monsieur le président prend bonne note des observations des parents relativement à l'évolution du théâtre à l'école secondaire Polybel.

Madame Chantal Rioux de l'école la Farandole et monsieur Réjean Felton, président du Conseil d'établissement, s'interrogent sur la fiche d'inscription d'un groupe d'élèves qui semble déjà être transférée dans une autre école. Madame la directrice générale mentionne que ce sujet sera regardé de plus près par un comité qui étudie le dossier de l'organisation scolaire.

## **6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :**

### **6.1 Agrandissement de l'école du Grand-Coteau / demande du Conseil d'établissement**

Monsieur le président Gabriel Ducharme rappelle que ce dossier est toujours à l'étude tel qu'il a été mentionné précédemment.

### **6.2 Demande d'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier / École alternative de Chambly**

Ce sujet est retiré.

### **6.3 Location de locaux pour la formation professionnelle**

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier susmentionné.

**C-188-03-99**

Il est proposé par monsieur Yvan Noël de déposer le dossier de location de locaux pour la formation professionnelle.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.4 Transformation de la bibliothèque de l'école Ludger-Duvernay / projet communautaire**

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier susmentionné.

#### **6.4.1 Protocole de financement / adoption**

Considérant que la Municipalité de Verchères et la Commission scolaire des Patriotes ont intérêt à partager l'utilisation d'une bibliothèque municipale-scolaire dans le respect de leur mission respective;

Considérant que l'aménagement et la mise en place d'une telle bibliothèque municipale-scolaire à l'école Ludger-Duvernay exige un investissement d'environ 464 700 \$;

Considérant que la Municipalité est prête à assumer un minimum de 75% des coûts d'aménagement;

Considérant que la participation financière de la Commission scolaire se limitera aux honoraires professionnels requis pour la préparation des plans et devis et le suivi des travaux;

**C-189-03-99**

Il est proposé par madame Manon Handfield d'adopter le projet de protocole d'entente relatif au financement des travaux d'aménagement requis pour mettre en place la bibliothèque municipale-scolaire de Verchères;

De demander au ministre de l'Éducation une subvention qui équivaut à 25% des coûts du projet, soit environ 116 175 \$.

Que le président et la directrice générale de la Commission scolaire des Patriotes soient autorisés à signer ledit document.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.4.2 Protocole de fonctionnement / adoption**

Le directeur du Service des ressources matérielles prend note des changements qui devront être apportés aux articles 7.5.2, 8.1 et 9.5.

Considérant que la Municipalité de Verchères et la Commission scolaire des Patriotes ont intérêt à partager l'utilisation d'une bibliothèque municipale-scolaire dans le respect de leur mission respective;

Considérant que la Municipalité est affiliée, par voie de convention, au CRSBP et qu'en vertu des articles 3.5, 3.6 et 3.16 de ladite convention, elle a obtenu son accord à la signature d'une entente municipale-scolaire l'impliquant;

Considérant qu'il y a lieu de préciser le mode de fonctionnement de la bibliothèque;

Considérant l'acceptation du Conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay;

**C-190-03-99**

Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter le projet de protocole d'entente relatif au fonctionnement de la bibliothèque municipale-scolaire de Verchères, dont le document apparaît à l'annexe ACC-016-03-99, et qui deviendra effectif suite à l'adoption du projet de financement et à la réalisation des travaux d'aménagement.

Que le président et la directrice générale de la Commission scolaire des Patriotes soient autorisés à signer ledit document.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.5 Plan de répartition des immeubles de Contrecoeur / projet communautaire**

Monsieur Serge Dubé, directeur général adjoint, présente le dossier susmentionné.

Considérant que les écoles de Contrecoeur ne disposent pas de gymnase pour répondre aux besoins éducatifs des jeunes et aux besoins récréatifs de la population;

Considérant que l'école LeNoblet-Duplessis pourrait être cédée à la Ville de Contrecoeur, pour satisfaire des besoins socio-communautaires, sans compromettre l'offre de services éducatifs aux jeunes et aux adultes;

Considérant que l'agrandissement de l'école Mère-Marie-Rose permettrait de loger toute la clientèle du préscolaire et du primaire dans un même établissement, ce qui rendrait le fonctionnement plus cohésif et plus économique;

Considérant que la Ville de Contrecoeur est désireuse de s'associer à la Commission scolaire des Patriotes pour la réalisation d'un tel projet d'agrandissement;

**C-191-03-99**

Il est proposé par madame Manon Handfield :

Que la Commission scolaire des Patriotes s'associe à la Ville de Contrecoeur pour la réalisation du projet communautaire d'agrandissement de l'école Mère-Marie-Rose;

Que la Commission scolaire demande au ministre de l'Éducation l'autorisation de céder à la Ville de Contrecoeur l'immeuble LeNoblet-Duplessis, à un prix inférieur à l'évaluation municipale et déterminé par lui;

Que la Commission scolaire des Patriotes demande au ministère de l'Éducation, dans le cadre des projets communautaires, l'agrandissement de l'école Mère-Marie-Rose pour hausser sa capacité d'accueil à 2 classes du préscolaire et 14 classes du primaire, incluant un gymnase réglementaire et les services, pour un coût estimé à 1,6 M\$;

Que le produit de la cession de l'école LeNoblet-Duplessis à la Ville de Contrecoeur soit appliqué au financement du projet;

Que la Commission scolaire des Patriotes complète l'investissement minimal requis du milieu par le ministère de l'Éducation pour ce projet communautaire, sans excéder l'équivalent de trois (3) ans des économies d'opération résultant du regroupement de la clientèle scolaire.

La proposition est mise aux voix.

Ont voté pour :	19
Ont voté contre :	0
Abstention :	1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Suite à l'adoption de cette résolution, le maire de la Ville de Contrecoeur, monsieur Georges Tétreault, accompagné de plusieurs conseillers municipaux, intervient pour souligner les avantages de ce projet pour les citoyens de sa municipalité.

**6.6 CLD de la Vallée-du-Richelieu / délégation à l'Assemblée générale**

Madame Suzanne Chartrand rappelle les prochaines séances du CLD de la Vallée-du-Richelieu. Elle invite les membres du Conseil à compléter la délégation au Collège électoral de l'éducation.

**C-192-03-99**

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de déléguer madame Denise Grégoire au Collège électoral de l'éducation auprès du CLD de la Vallée-du-Richelieu.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le président profite de l'occasion pour transmettre des nouvelles du CLD de Lajemmerais.

**6.7 Ordre du mérite de la FCSQ / soumission de candidatures**

Monsieur Michel Pépin informe les membres du Conseil sur les démarches reliées à ce dossier.

## **6.8 Délégation de commissaires à l'Assemblée générale de la FCSQ**

**C-193-03-99**

Monsieur Gabriel Ducharme, président, présente le dossier susmentionné.

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de désigner les personnes suivantes à titre de délégués de la Commission scolaire des Patriotes auprès de l'Assemblée générale de la FCSQ, pour un mandat d'un an :

À titre de délégués officiels : mesdames et messieurs Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, André Mc Nicoll, Michel Pépin et Paul St-Onge.

À titre de délégués substitués : madame Louise Legault-Choquette et monsieur Pierre Diamond.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.9 Délégation de commissaires au congrès de la FCPPQ**

Monsieur le président présente le dossier susmentionné.

**C-194-03-99**

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'autoriser la participation de monsieur André Mc Nicoll au congrès de la FCPPQ qui aura lieu les 29 et 30 mai 1999.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.10 Colloque sur les communications / délégation**

**C-195-03-99**

Il est proposé par monsieur Alain Langlois de déléguer monsieur le président et madame la directrice générale à participer au Colloque sur les communications organisé par la FCSQ, qui se tiendra les 19 et 20 mars 1999.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. INFORMATION :**

### **7.1 Subvention aux services de garde / état du dossier**

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Jean-Guy Brais, informe les membres du Conseil sur ses futures recommandations relativement au fonctionnement des services de garde.

### **7.2 Organisation scolaire 1999-2000**

Madame Suzanne Ferland-Campbell demande de rendre publiques les données fournies au Conseil le 3 décembre 1998 en vue d'informer les écoles sur le fonctionnement de l'organisation scolaire au secondaire.

Monsieur le président ne voit aucune objection à cette demande.

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

### **Honoraires professionnels pour l'aménagement du siège social / suivi**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, dépose une lettre qu'il a reçue de la Direction des ressources matérielles du ministère de l'Éducation concernant le paiement des honoraires des professionnels dans l'aménagement du siège social.

Monsieur Dubreuil mentionne qu'il n'a pu obtenir de réponse écrite de l'Ordre des architectes mais il transmet le nom de l'inspecteur qui lui a donné un avis similaire.

À la suite de plusieurs commentaires sur cette question, monsieur le président conclut que ce point fait l'objet d'interprétation et qu'il y aurait avantage à revoir le fonctionnement de la Commission dans de telles circonstances, au moment où le règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs sera révisé.

## **9. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

## **10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Madame Ginette Jacques, directrice générale, annonce les prochaines activités du Conseil des commissaires.

À la demande des commissaires, des corrections seront effectuées au remboursement des frais de déplacement des commissaires.

Monsieur le président souligne le dépôt du rapport de madame Suzanne Ferland-Campbell sur les récentes activités du Comité de parents. On souhaite qu'un suivi soit apporté sur les préoccupations d'un parent sur les services EHDA. Une rencontre aura lieu prochainement entre les membres du Comité exécutif de la Commission scolaire et ceux du Comité exécutif du Comité de parents.

## **11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**C-196-03-99**

À 22 h 30, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi, 30 mars 1999, à 19 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

président

---

secrétaire général